Comme je l'ai dit précédemment, les activités d'un petit groupe de sikhs du Canada constituent une des graves menaces à la sécurité intérieure que connaisse aujourd'hui le Canada. Une minorité militante au Canada a pu, en ayant recours à la violence et à l'intimidation, exercer une influence disproportionnée sur la communauté d'origine sikh du Canada.

Afin de traiter de la présente situation, et en ce faisant d'éviter toute possibilité que le Canada devienne un foyer d'extrémisme sikh, de nombreuses initiatives ont été prises par le gouvernement canadiens.

La plus importante de ces initiatives a été notre effort afin d'assurer notre encouragement et notre appui aux Sikhs modérés qui sont décidés à s'opposer aux excès d'une minorité militante qui veut faire, sur notre territoire, une guerre qui a son origine dans un autre pays.

D'aucuns ont demandé si le gouvernement a assumé sa responsabilité d'avertir les personnes qui occupent des charges publiques au sujet d'autres organisations au Canada. La réponse est oui en ce qui concerne les activités de groupes qui, collectivement ou par l'entremise de leurs membres, sont associés à des actes de violence ou à toute activité visant à diviser des pays amis en Europe ou ailleurs. Mes collaborateurs et moi-même avons reçu de députés et de gouvernements provinciaux de nombreuses demandes de renseignements concernant la nature et les objectifs de groupes qui ont demandé à rencontrer des personnes en vue. Nous avons donné les conseils appropriés et nous avons obtenu la collaboration des personnes concernées.

Le principe est le même. Il ne s'agit pas d'une nouvelle politique. D'autres gouvernements canadiens ont adopté des positions semblables. Je remarque la présence à la Chambre du député de York-Centre (M. Kaplan), l'ancien solliciteur général. Lorsqu'il a été confronté à un problème comparable en 1984, il a déclaré que les actes de violence ou de terrorisme à l'appui d'une Arménie libre ne seraient pas tolérés au Canada et que notre pays ne deviendrait pas le théâtre d'affrontements pour des causes étrangères. Il a dit avec raison que cela serait une invitation à l'anarchie. Il a également dit à ce moment-là que les efforts du gouvernement d'alors, un gouvernement libéral dans lequel il était ministre, visaient seulement les contrevenants aux lois du Canada. J'ajouterais qu'ils devraient aussi viser ceux qui préconisent, directement ou indirectement, la violation de nos lois.